

## LES NUMEROS IMPORTANTS

<b>HERAULT TRANSPORT</b>  Tél. 0825 34 01 34	<b>LA MAIRIE</b>  Tél. 04 67 25 27 40 Fax. 04 67 25 21 67 <a href="mailto:mairie-cazoulshlt@wanadoo.fr">mairie-cazoulshlt@wanadoo.fr</a> Adresse du site de la mairie tenu par Monsieur <b>Udo KIRCHNER</b> <a href="http://www.cazouls-herault.eu">www.cazouls-herault.eu</a>	<b>ASSOCIATION suite</b>  <b>LOUS PITCHOUNES</b> Présidente Mme Françoise AVILEZ Tél. 04 67 25 12 28 <a href="mailto:Francoise.avilez@orange.fr">Francoise.avilez@orange.fr</a>
<b>ECOLE</b>  2 rue Jules Ferry (PS au CM2) Tél. 04 67 25 16 57 Directrice Mme SOTO	<b>URGENCES</b>  Pompiers Tél. 18 Samu Tél. 15 Police Secours Tél. 17	<b>SYNDICAT DES CHASSEURS</b>  Président Mr François CATALAN Tél. 06 20 71 44 36 <a href="mailto:Francois.catalan0627@orange.fr">Francois.catalan0627@orange.fr</a>
<b>LA POSTE</b>  Tél. 04 67 25 38 20 Ouvert du Lundi au Vendredi De 9h15 à 12h30 Et un samedi sur deux	<u>Gendarmerie</u> : Tél. 04 67 98 13 65  <u>Centre Anti-Poison</u> : Tél. 04 91 75 25 25	<b>TAMBOURIN</b>  Président Mr Julien SANCHEZ Tél. 06 82 73 71 52
<b>SICTOM</b>  Ramassage des encombrants Et Commande de containers Tél. 04 67 98 48 83		<b>U.N.R.P.A.</b>  Président M. Daniel LEBOUCHER Tél. 04 67 38 17 05 <a href="mailto:daniel.leboucher@sfr.fr">daniel.leboucher@sfr.fr</a>
<b>SYNDICAT DE L'EAU</b>  Tél. 04 67 25 28 29	<b>ASSOCIATION</b>  <b>LE FOYER</b> A la recherche d'un Président !!	<b>LES VIEILLES MEULES</b>  Président M. Jérôme DARNAUD Tél. 04 67 38 14 57

Photos : Monsieur Daniel LEBOUCHER et Monsieur Xavier BOUTOLLEAU.  
Merci à eux !

## CAHM - PROPRIETAIRES BAILLEURS

Le dispositif proposé par l'Anah aux propriétaires privés de conventionner des logements privés sans travaux. En effet, sans effectuer de travaux (donc il n'y aura pas de subvention allouée) mais si le logement est « décent », ce dispositif permet de défiscaliser les revenus locatifs par un abattement de :

- 30 % pour les loyers intermédiaires
- 60 % pour les loyers sociaux ou très sociaux

Une plaquette est à votre disposition en mairie si vous êtes intéressés.

Ce dispositif est directement géré localement par l'Anah Montpellier.

L'intérêt est la production de logements conventionnés à loyers maîtrisés pour les ménages de la CAHM qui complète la production effectuée dans le cadre de l'OPAH.

En 2010 :

- 61 logements ont été conventionnés dans le cadre de l'OPAH soit 4 à loyer très social, 48 à loyer social et 9 à loyer intermédiaire
- 66 logements ont été conventionnés sans travaux soit 8 à loyer social et 58 à loyer intermédiaire.

Pour toute information vous pouvez vous adresser à la Maison de l'Habitat au 04 67 21 31 30.